NOUVEAU

OCTOBRE 2026

Votre reçu fiscal, instantanément.

Faire un don par virement devient plus simple et plus rapide.

Madame, Monsieur,

Merci pour votre fidélité ! Vous soutenez régulièrement la Fondation du Judaïsme Français et ses fondations abritées par virement bancaire, et c'est grâce à vous que nos projets avancent.

Nous sommes ravis de vous présenter une nouveauté qui va vous simplifier la vie : vous pouvez désormais régler votre don **par virement instantané, directement en ligne**.

Votre reçu fiscal arrive instantanément

Dès que votre don est validé, votre reçu vous est envoyé par email. Vous n'avez plus besoin d'attendre ni de le réclamer.

✓ **Plus simple**
Pas d'IBAN ni de référence à recopier

✓ **Plus rapide**
Quelques clics suffisent

✓ **Sécurisé**
Validé depuis votre espace bancaire

Je fais mon don en ligne

Comment ça marche ?

Le parcours est le même que pour un don par carte bancaire. Rendez-vous sur la **page de dons** de notre site internet, choisissez la fondation à laquelle vous souhaitez adresser votre don et remplissez le formulaire. Au moment de valider le paiement, sélectionnez **« Régler mon don par virement instantané »**.

Et c'est tout ! Votre reçu fiscal vous est envoyé instantanément par email.

NOUVEAU AUSSI

Tous vos reçus au même endroit

Retrouvez l'ensemble des reçus fiscaux de vos dons faits en ligne (carte bancaire, American Express et virement en ligne) dans votre espace personnel **MyFJF – Donateur**. Au moment de votre déclaration d'impôts, tout est déjà rassemblé et prêt à télécharger.

Créer mon espace MyFJF

Vous pouvez aussi le créer au moment de votre prochain don.

Une question ? Notre équipe se fera un plaisir de vous répondre : e.benhamou@fondationjudaisme.org ou secretariat@fondationjudaisme.org – 01 53 59 47 47.

Encore merci pour votre générosité, et à très bientôt !

Suivez-nous

www.fondationjudaisme.org

Fondation du Judaïsme Français · 72 rue de Bellechasse, 75007 Paris · 01 53 59 47 47